informations

L'association Centres d'animation de Bordeaux créée en 1963 est agréée jeunesse et éducation populaire et est implantée au cœur des quartiers de la Ville. Des valeurs et principes d'hospitalité, de respect, de citoyenneté, de laïcité et de responsabilité fondent le projet associatif.

Situé au cœur du parc Monséjour à Caudéran, le centre d'animation Monséjour est un espace d'accueil, d'expression, de création et de loisirs à la disposition des habitants du quartier. Agréé centre social par la Caisse d'allocations familiales de Gironde, plusieurs pôles d'intervention sont développés avec la participation des habitants autour de la parentalité, de la famille, d'activités cutlurelles et de loisirs, des arts plastiques, d'animation de quartier... Venez nous rejoindre.

Le centre d'animation Monséjour est l'association référente pour les activités périscolaires du matin et du soir (APS), le centre d'accueils éducatifs et de loisirs (CAEL) et la pause méridienne (**PAM**), pour l'école où est scolarisé votre enfant.

Pour une mise à jour du dossier et une inscription :

> un courriel avec la procédure vous a été envoyé pour vous présenter les démarches afin d'utiliser notre nouveau votre portail famille

Pour une nouvelle inscription:

> le dossier (APS/CAEL et PAM) est à **télécharger** sur le site de l'association à l'adresse suivante:

https://centresanimationbordeaux.fr/monsejour

> une fois téléchargé, vous devez le renseigner et l'imprimer pour les inscriptions qui se dérouleront sur prise de rendez-vous uniquement via le site internet

Directrice:

Marilyne Morla

Mayi Mainhagu

Adjointe de direction:

Marie-Laure Laplassotte

Responsable de l'animation:

> n'oubliez pas de fournir toutes les pièces justificatives demandées



Cultivons le partage

Centre d'animation MONSÉJOUR

agréé centre social par la CAF 33

Pôle d'excellence arts plastiques et artisanat d'art rue François Coppée, 33200 Bordeaux 05 56 97 58 10

monsejour@cabordeaux.fr



















Monséjour



Renseignements au 05 56 97 58 10



TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE TRAITÉ,

> vous reportez au règlement intérieur pour davantage d'éléments concernant le dossier d'inscription.

ACTIVITÉ	DÉPÔT DU DOSSIER	MODALITÉS D'INSCRIPTIONS POUR UNE NOUVELLE INSCRIPTION
		Pour un renouvellement, se référer à notre portail famille
CAEL (1)		Pour les inscriptions en Centre d'accueils éducatifs et de loisirs des mercredis > Un rendez-vous est nécessaire via le site et les inscriptions débuteront courant de l'été 2020 > Le règlement et le dossier complet valident l'inscription
PAM (2)	> du 17 juin au 31 août 2020	Pour une inscription seulement au PAM > Celle-ci sera effective à la réception du dossier par mail ou courrier > Le coin Bulle (PAM) s'adresse aux moyennes et grandes sections maternelles
APS MATIN & SOIR (3)		> L'inscription sera effective à la réception du dossier par courrier ou par mail

(1) Les centres d'accueils éducatifs et de loisirs se déroulent dans les écoles de Saint-André maternelle,
Paul Doumer élémentaire,
Raymond Poincaré maternelle et élémentaire

- (2) Pour les enfants ne fréquentant aucune autre activité de la structure, le dossier est à déposer auprès de la responsable de site (RDS) de l'école
- (3) Pour une inscription seulement en APS, le dossier peut être par mail ou envoyé par courrier à l'adresse ci-dessus. L'accueil périscolaire (APS) du matin se déroule dans les écoles élémentaires Raymond Poincaré, Paul Doumer. L'accueil périscolaire (APS) du soir se déroule dans les écoles élémentaires Paul Doumer, Raymond Poincaré, dans les écoles maternelles Saint André, Raymond Poincaré, Paul Doumer